



Mairie
1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com
www.valgelon-la-rochette.com

2023/26

République Française

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Valgelon-La Rochette

OBJET

Le cinq avril deux mil vingt-trois à dix-neuf heures

En séance publique, sous la présidence de Monsieur David ATES, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Exercice budgétaire 2022

Affectation du résultat

Budget annexe

DSP Camping

Présents : David ATES, Nathalie REBATEL, Pierre VERNEY, Emmanuelle ESCOFFIER ATES, Olivier GUILLAUME, Jacky DONJON, Jacky GACHET, Véronique CORTES ROUX-LATOURE, Lionel FUENTES, Christophe SCHOERLIN, Florence YSARD JACOB, Carine PIBOULEU, Christophe DUTHEIL, Céline BORDIER, Elodie VANACKERE, Jean-Marc DEBAUGE, Morgane ALVES DIAS, Delphine LAINÉ, Annie GONTARD, Jean-Claude BENGRIBA, Véronique LEPRUN, Patrick CHARLES

Procurations : Guillaume FOUCHER à Jacky DONJON, Gilles GLAREY à Céline BORDIER, Mathilde GAZZA à Emmanuelle ESCOFFIER ATES, Sarah COMMUNAL à Florence YSARD JACOB, Fabien GARCIA à Patrick CHARLES

Absents excusés : Virgile FIELBARD, Marcel TRANCHANT

Madame Emmanuelle ATES a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation
29 mars 2023

Date d'affichage
12 avril 2023

Monsieur le Maire rappelle,

Qu'après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022,

Considérant ces résultats conformes à ceux du compte de gestion du receveur,

Constatant que le compte administratif 2022 du budget annexe DSP Camping présente les éléments suivants :

Nombre de conseillers en exercice :	29
Nombre de présents :	22
Nombre de votants :	27
Exprimés :	27

- Le résultat cumulé ou global 2022 de la section de fonctionnement : ce résultat est constitué par le résultat comptable constaté à la clôture de l'exercice (cumul des titres émis – cumul des mandats émis) augmenté du résultat 2021 reporté en section de fonctionnement (compte 002)
- Le solde d'exécution 2022 de la section d'investissement : il s'agit du solde entre les recettes et les dépenses d'investissement de l'exercice auquel on ajoute le besoin de financement ou de l'excédent de la section de l'exercice précédent (compte 001) ; ce solde d'exécution est nul.

Règles d'affectation :

- Si le résultat global de la section de fonctionnement est positif :
- - Le résultat de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (affectation à l'article 1068).
 - Le reliquat peut être affecté librement : soit il est reporté en recettes de fonctionnement, soit il est affecté en investissement pour financer de nouvelles dépenses (à l'article 1068). Il est également possible de combiner ces 2 solutions.

- Si le résultat global de la section de fonctionnement est négatif : Il est reporté en dépense de fonctionnement (compte 002) et le besoin de financement de la section d'investissement est reporté en dépenses d'investissement (compte 001).

BUDGET DSP CAMPING : AFFECTATION DU RESULTAT

BUDGET PRINCIPAL		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Résultat global de fonctionnement	Résultat de l'exercice 2022 (a)	22 356 ,25 €	8 000 €	-14 356,25€
	Résultat antérieur reporté (Compte 002) (b)		9 002,57 €	9 002,57 €
	RESULTAT A AFFECTER (c)	TOTAL c=(a+b)		-5 353,68 €

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Solde d'exécution d'investissement	Résultat de l'exercice 2022(a)	0	0	0
	Résultat antérieur reporté (Compte 001) (b)	0	0	0
	Excédent d'investissement (c)	TOTAL c=(a+b)		0
	Restes à réaliser (d)	0	0	0
	BESOIN DE FINANCEMENT (e)	TOTAL e=(d-c)		0

Il est donc proposé d'affecter comme suit le déficit global de fonctionnement du budget annexe du camping :

- 5 353,68 €

➤ au compte 002 « Dépense de fonctionnement» : 5 353,68 €

Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20230405-De1202326-DE
Date de télétransmission : 11/04/2023
Date de réception préfecture : 11/04/2023



Mairie
1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 73 25
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com
www.valgelon-la-rochette.com

Vu le CGCT et notamment ses articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants,
Vu l'instruction budgétaire M14,
Vu le compte administratif 2022 précédemment approuvé,

Le Conseil Municipal est appelé à :

APPROUVER l'affectation du déficit global de fonctionnement du budget annexe DSP Camping comme suit :
au compte 002 « Dépenses de fonctionnement » : 5 353,68 €

POUR (S)	CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	NPPV
27	0	0	0

Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme.

La Secrétaire de séance,
Emmanuelle ATES



Le Maire,
David ATES

Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20230405-De1202326-DE
Date de télétransmission : 11/04/2023
Date de réception préfecture : 11/04/2023